



Le 16 octobre 2014

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

*Att : Monsieur Denis Lemelin
377, rue Bank Street
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3*

Objet : Résolution # 277-10-2014

Monsieur,

Veuillez trouver sous pli une copie de résolution que le conseil municipal de la Ville de Nicolet a adoptée lors de la séance ordinaire du 14 octobre dernier.

Recevez monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

*Marie-Michèle Lemay
M^e Marie-Michèle Lemay
Greffière adjointe*



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
ou
COPIE DE RÉSOLUTION**

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2014

MUNICIPALITÉ DE VILLE DE NICOLET

À la séance **ORDINAIRE** du conseil municipal de la Ville de Nicolet tenue le 14 octobre 2014 et à laquelle étaient présents **le maire Alain Drouin**, et les conseillers suivants :

Monsieur Olivier Lambert
Madame Carolyne Aubin
Monsieur Jean Rousseau

Monsieur Stéphane Biron
Madame Geneviève Dubois
Monsieur Denis Jutras

Résolution # 277-10-2014

Appui - Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Geneviève Dubois

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Jutras

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Ville de Nicolet écrive à la Ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Ville de Nicolet demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**ADOPTÉ À NICOLET
CE 14 OCTOBRE 2014**

**CERTIFIÉE VÉRITABLE COPIE
CE 15 OCTOBRE 2014**



**M^e Monique Corriveau
Greffière**